

COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE
ET DES FORCES ARMÉES

Paris le, 31 janvier 2012

Le Président

Guy TEISSIER *

Député des Bouches-du-Rhône
Maire du 5^e Secteur de Marseille

Président d'Euroméditerranée

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier du 24 janvier dernier concernant l'indemnisation des victimes des essais français et je vous en remercie

Je partage votre conviction que le dispositif d'indemnisation des victimes des essais nucléaires français est insatisfaisant. Comme plusieurs de mes collègues, j'ai eu l'occasion d'évoquer cette question devant les hautes autorités de la République.

Le Président de la République et le ministre de la Défense ont conscience des insuffisances de la loi du 5 janvier 2010, c'est pourquoi a été décidé un réexamen de ce texte, afin de rendre plus efficace le dispositif d'indemnisation.

Dans ces conditions, la création d'une commission d'information, souhaitée par certaines associations, ne me semble pas constituer la meilleure réponse possible aux dysfonctionnements actuels, et ce d'autant plus que le gouvernement semble décidé à aller assez vite dans cette affaire.

Cependant, j'ai bien conscience de l'insuffisance de la loi Morin, c'est pourquoi je continuerai à travailler avec le cabinet du ministre de la défense pour que celle-ci puisse être révisée dans un sens plus satisfaisant.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Guy TEISSIER
Député des Bouches-du-Rhône

Monsieur Pierre MARHIC
Président de l'ANVVEN
Sept rues du Moulin du Rufa
29820 BOHARS